

Du vingt cinq avril au mil huit cent quarante-sept, à huit heures du matin
 ACTE DE DÉCÈS de Augustin Antoine Jean Baptiste Villon,

le sous-chief à sept heures du soir décédé profession

à l'âge de quatre-vingt ans, né à la Garde
 département du Var domicilié à la Garde
 fils de Augustin Michel Jacques mains Villon, profession de propriétaire
 cultivateur et de Rose Marie Cagol, domiciliée en cette
 Commune de la Garde.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Nordbon
 âgé de cinquante-huit ans, profession d'ancien menuisier, domicilié à la Garde
 qui a dit être adhérent de Villon, défunt et par le sieur François
 Cathelineau, âgé de cinquante-huit ans, profession de menuisier
 domicilié à la Garde, qui a dit être adhérent de Villon, défunt
 Et ont, les déclarants, signé.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Théodore Brun, Maire de la
 Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'être adjoint de Villon

Mullon

Jh Brun

Du six Mars au mil huit cent quarante-sept, à huit heures du matin
 ACTE DE DÉCÈS de Joseph Nordbon

le sous-chief à sept heures du soir décédé profession

à l'âge de quatre-vingt ans, né à la Crau d'Hyères
 département du Var domicilié à la Crau d'Hyères
 fils de François Nordbon, profession de menuisier
 et de Rose Françoise Avoine, domiciliée
 à la Crau d'Hyères.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Nordbon
 âgé de cinquante-huit ans, profession d'ancien menuisier, domicilié à la Garde
 qui a dit être adhérent de Nordbon, défunt et par le sieur François
 Cathelineau, âgé de cinquante-huit ans, profession de menuisier
 domicilié à la Garde, qui a dit être adhérent de Nordbon, défunt
 Et ont, les déclarants, signé.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Théodore Brun, Maire de la
 Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'être adjoint de Villon
 J'approuve un effectif nul à la troisième ligne.

Mullon

Jh Brun

Mullon

Né le vingt cinq avril au mil huit cent quarante-sept, à huit heures du matin
 ACTE DE DÉCÈS de Augustin Antoine Jean Baptiste Villon, défunt
 fils de Augustin Michel Jacques mains Villon, profession de propriétaire
 cultivateur et de Rose Marie Cagol, domiciliée en cette
 Commune de la Garde.



N° 27

Constaté par moi

Sur la déclaration à moi faite par
 le sieur Jean Louis Nordbon, âgé de cinquante-huit ans, profession d'ancien menuisier, domicilié à la Garde
 qui a dit être adhérent de Villon, défunt et par le sieur François
 Cathelineau, âgé de cinquante-huit ans, profession de menuisier
 domicilié à la Garde, qui a dit être adhérent de Villon, défunt
 Et ont, les déclarants, signé.
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
 Joseph Théodore Brun, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

Du six Mars au mil huit cent quarante-sept, à huit heures du matin
 ACTE DE DÉCÈS de Joseph Nordbon

le sous-chief à sept heures du soir décédé profession

à l'âge de quatre-vingt ans, né à la Crau d'Hyères
 département du Var domicilié à la Crau d'Hyères
 fils de François Nordbon, profession de menuisier
 et de Rose Françoise Avoine, domiciliée
 à la Crau d'Hyères.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Nordbon
 âgé de cinquante-huit ans, profession d'ancien menuisier, domicilié à la Garde
 qui a dit être adhérent de Nordbon, défunt et par le sieur François
 Cathelineau, âgé de cinquante-huit ans, profession de menuisier
 domicilié à la Garde, qui a dit être adhérent de Nordbon, défunt
 Et ont, les déclarants, signé.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Théodore Brun, Maire de la
 Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'être adjoint de Villon
 J'approuve un effectif nul à la troisième ligne.

Jh Brun

Mullon